

Collectivité (code budget)
ROBERVAL 541

DELIBERATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2023
AFFECTATION RESULTAT EN
2024

Nombre de membres en exercice 0
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 Votes Contre Pour

Date de la convocation **mardi 19 mars 2024**
 Séance du **02 avril** à **18 heures 30**

Le **mardi 02 avril 2024** réuni sous la présidence de **M Didier HIMPE** délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par **M Michel SINEAU** après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)	312 364,48 €	
Opérations de l'exercice	197 214,46 €	263 716,88 €
Totaux	197 214,46 €	576 081,36 €
Resultat de clôture (=CA)		378 866,90 €

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	19 535,19 €	
	82 869,09 €	22 579,83 €
	102 404,28 €	22 579,83 €
	79 824,45 €	

ENSEMBLE		
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	
19 535,19 €	331 889,67 €	
280 083,55 €	286 296,71 €	
299 618,74 €	618 186,38 €	
	288 762,64 €	

(1) déficit ou excédent cumulé 2021 moins 1068/2022

Besoin de financement
 Excédent de financement
 Restes à réaliser
 Besoin de financement des restes à réaliser
 Excédent de financement des restes à réaliser
 Besoin total de financement
 Excédent total de financement

79 824,45 €	au compte 001 Investissement dépenses BP 2023
	au compte 001 Investissement recettes BP 2023
79 824,45 €	

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/22 et BP/23

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

79 825,00 €	au compte 1068 Investissement BP 2022, avec émission titre de recette.
288 761,00 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2023

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations **MM Michel VERPLAETSE, Michel SINEAU, Aurore BOUCHENEZ, Ludovic CASTAGNONI, Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN**

Pour expédition conforme, Le Président,

(Signatures)